

Institution : Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC

SERVICES DE CONSULTANTS POUR :

- 1. L’assistance à l’élaboration d’un schéma directeur stratégique d’informatisation de la BDEAC**
- 2. L’assistance à la définition de la stratégie des ressources humaines y compris le dispositif de gestion de compétence de la BDEAC**
- 3. L’assistance à la mise en place d’ un système de gestion électronique des documents de la Commission de la CEMAC**
- 4. Service de consultant chargé de la revue du dispositif comptable de la COBAC et transition vers les normes IAS/IFRS**
- 5. Service de consultant pour l’élaboration d'un logiciel de gestion des données administratives des établissements de microfinance**

Crédit IDA n° : 4529 – RAF / Don IDA n°: H434 - RAF

MANIFESTATIONS D’INTERET
N° 9-10-11-12 et 13/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2010/MI

1. Cette sollicitation de manifestation d’intérêt fait suite à l’avis général de passation des marchés de ce projet publié dans le Development Business n° 775 du 31 mai 2010.
2. La Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC) a reçu un crédit de l’Association de Développement International (IDA), et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre des quatre (4) contrats suivants et comprenant les services ci-après :

N°	Nom des services des consultants	Brèves descriptions des tâches
1 (N° 9)	Assistance à l’élaboration d’un schéma directeur stratégique d’informatisation de la BDEAC	<p><i>la proposition, sur une durée raisonnable, d’une démarche de réalisation et d’un projet de schéma directeur informatique de la BDEAC pour lui permettre d’être en phase avec les exigences suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>répondre à la stratégie du Groupe notamment, permettre une harmonisation des modes de fonctionnement, développer la réactivité, développer l’image de marque ;</i> - <i>contribuer à la réalisation et au contrôle des objectifs de performances, à la maîtrise des coûts estimés, à la maîtrise des coûts réels, à la maîtrise des délais de réalisation ;</i> - <i>accompagner les évolutions d’activités et les changements organisationnels prévus ;</i> - <i>améliorer la sécurité de l’ensemble du dispositif concernant les traitements automatisés ;</i> - <i>tendre vers l’intégration « informatique » des différentes fonctions ;</i> - <i>mettre en place un système de gestion bancaire intégré et</i>

		<p><i>sécurisé qui lui-même tiendra compte de la mise à jour de son plan comptable en adéquation avec les normes internationales IAS/IFRS, tout en permettant l'ouverture aux règles de Bâle II et prenant en compte la notion de contrôle interne ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>acquérir et exploiter de manière optimale et évolutive les nouvelles technologies de l'information, de communication et des télécommunications.</i>
2 (N° 10)	<i>Définition de la stratégie des ressources humaines y compris le dispositif de gestion de compétence de la BDEAC</i>	<p><i>Le Plan stratégique 2008 – 2012 découlant du business plan de la BEDAC prévoit la réalisation d'un bilan de compétences permettant d'une part, d'identifier les besoins prioritaires au niveau de chaque fonction et service et d'autre part, d'élaborer un plan de formation cohérent. Les grands axes attendus sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la définition et de la mise en place d'un dispositif de gestion des compétences de l'Institution,</i> - <i>la définition et de la mise en place d'une nouvelle stratégie de gestion de ses ressources humaines,</i> - <i>la proposition d'un plan cohérent de formation en fonction des exigences des métiers de l'Institution,</i> - <i>la soumission des propositions et recommandations relatives à la mise à jour des textes existants.</i>
3 (N° 11)	<i>Assistance à la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (SGED) de la Commission de la CEMAC</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire l'état des lieux des documents existants ;</i> - <i>Concevoir le système intégrant les fonctions clés d'acquisition, de classement, de stockage, d'archivage et de diffusion des documents ;</i> - <i>Livrer les équipements et licences requis ;</i> - <i>Mettre en œuvre le système et les interfaces nécessaires ;</i> - <i>Documenter le système ;</i> - <i>Former les administrateurs et utilisateurs clés du système ;</i> - <i>Assurer la maintenance technique du système.</i>
4 (N° 12)	<i>Service de consultant chargé de la revue du dispositif comptable et transition vers les normes IAS/IFRS pour le compte du SG/COBAC</i>	<p><i>Le consultant sera chargé d'appuyer le SG/COBAC à la refonte du système comptable applicable aux établissements de crédit et aux institutions de microfinance de la CEMAC. A cet effet, il sera chargé de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre à jour le plan comptable des établissements de crédit afin de le rendre conforme aux exigences de Bâle II et des normes IAS/IFRS,</i> - <i>Former les cadres de la COBAC et d'autres nouveaux corps de métiers pour leur adaptation à Bâle II et aux IAS/IFRS,</i> - <i>Suivre et contrôler le système mis en place pour s'assurer de leur efficacité et le mettre à jour au diapason de l'évolution de Bâle II et des normes IAS/IFRS,</i> - <i>Assurer la communication avec les concernés sur l'actualité relatives à Bâle II, son évolution et les développements de l'IASB.</i> <p><i>L'objectif étant, à terme, d'intégrer les établissements de crédit de la CEMAC dans le système de normes comptables internationales.</i></p>
5 (N° 13)	<i>Elaboration d'un logiciel de gestion des données administratives des établissements de micro finance pour le compte du SG/COBAC (Consultant individuel)</i>	<p><i>L'élaboration d'un système informatique capable d'assurer une bonne gestion des informations administratives et statistiques collectées, ainsi que le suivi de près de 800 EMF dispersés à travers les six pays de la zone. Il devra pour cela intégrer le module de gestion des données administratives au module de gestion des données comptable et financières « SESAME (Système d'Evaluation et de Supervision des Activités des établissements de Microfinance en Afrique</i></p>

	<p><i>Centrale) » existant actuellement et en attente d'exploitation effective par les services du Département de la Microfinance de la COBAC. A cet effet, le consultant devra apporter une amélioration significative de la version 1.0 du SESAME et prévoir aussi son exploitation, intégrant les deux (2) modules en réseau (multipostes) et prévoir une passerelle avec le programme informatique dédié à la supervision des banques (CEBER). La mission sera réalisée en étroite collaboration avec l'Unité informatique et le Département de la Microfinance de la COBAC suivant une décomposition par phase d'imprégnation, de conception, de réalisation, de test de validation en réseau et la réception finale de l'application.</i></p>
--	---

3. **L'Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)** invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV pour le cas du consultant individuel etc.) Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
4. Un consultant (firme ou groupement pour les 4 premiers et un consultant individuel pour le dernier avis) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : *Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale* de Mai 2004, révisée en Octobre 2006.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 13 heures (heures locales), tous les jours ouvrables.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **26 juillet 2010 à 11 heures** (heures locales).

- Pour les deux premiers avis (n°9 et 10) de la BDEAC

Banque des Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

Siège social : Place du Gouvernement

BP 1177 - BRAZZAVILLE (République du Congo)

Tél. : (242) 281 18 85 Fax : (242) 281 18 80

Site web : www.bdeac.org Email : bdeac@bdeac.org

Avec copie à Monsieur le Coordonnateur de Projet : Mail : adoum@beac.int

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 82 04/40 30, Fax : (+237) 22 23 33 29

- Pour le troisième avis (n°11) de la Commission de la CEMAC :

Commission de la Communauté Economique et Monétaire

des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC)
BP : 969 – Bangui – République CENTRAFRICAINE
A Monsieur le Président de la CEMAC

Tél/Fax : (+236) 61 21 35, Email : hassanbak@haotmail.fr

Avec copie à Monsieur le Coordonnateur de Projet : Mail : adoum@beac.int

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 82 04/40 30, Fax : (+237) 22 23 33 29

- Pour le quatrième et cinquième avis de la COBAC :

Secrétariat Général de Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
A Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC

S/C Monsieur le Coordonnateur de Projet : Mail : adoum@beac.int

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 82 04/40 30, Fax : (+237) 22 23 33

Yaoundé, le 08 juillet 2010

Le Coordonnateur de Projet

ADOUM MAHAMAT SARWAL